

**Couche des  
Points Eau Incendie (PEI)  
gérée par Rennes Métropole**

version 1.0 – 11 décembre 2017

Maël REBOUX  
m.reboux@rennesmetropole.fr

## **Tables des matières**

---

<b>Tables des matières .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>Acteurs .....</b>	<b>2</b>
<b>Besoins.....</b>	<b>2</b>
<b>Description de la couche de données .....</b>	<b>3</b>
<b>Géométrie .....</b>	<b>3</b>
<b>Dictionnaire des attributs.....</b>	<b>3</b>
<b>Notes .....</b>	<b>4</b>

# Introduction

---

Le passage en métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015 a induit la prise de compétence défense incendie. C'est donc depuis cette date le Président de Rennes Métropole qui doit s'assurer et organiser la défense incendie sur les 43 communes de son territoire.

Disposant en parallèle de la compétence de production et de distribution d'eau (déléguée à la CEBR), afin de disposer en permanence des données adéquates et autant que possible à jour il a été décidé de prendre en gestion une couche des PEI pour les 43 communes de la métropole.

Cette couche a été initialisée à l'automne 2016 à partir de 3 sources de données existantes : une couche interne Ville de Rennes sur le périmètre Ville de Rennes, la couche des PEI du SDIS 35 disponible depuis quelques mois sur GéoBretagne et les objets « PEI » du référentiel métropolitain topographie et réseaux (RMTR) de Rennes Métropole.

La couche est entrée en production en décembre 2017.

## Acteurs

---

**RM > PISU > DV > Incendie** est la maîtrise d'ouvrage et le demandeur

**RM > PSDA > SIG** est l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le maître d'œuvre sur le traitement initial des données et le développement des applicatifs liés au sujet de la DECI

**CEBR** est le gestionnaire délégué de la couche des PEI

D'emblée il a été décidé lors de la réunion du 24/11/2015 que Rennes Métropole confie la gestion de cette donnée au CEBR car cet organisme est le plus à même de recevoir les informations permettant une mise à jour efficace de la couche des PEI. Le CEBR est en effet normalement destinataire des signalements de dysfonctionnements des PEI ou des demandes de pose ou raccordement émis par les délégataires (Veolia, SAUR, etc).

De son côté, RM > PISU > DV > Incendie a besoin d'une couche à jour afin de réaliser des modélisations de couverture sécurité incendie.

RM > PSDA > SIG assure la disponibilité de ces données dans le SIG et en assure la diffusion.

Des échanges ont débuté entre les collectivités et le SDIS 35 sur la façon et les données ou informations qui doivent être échangées entre tous les acteurs concernés par la DECI. Une première réunion a eu lieu en juin 2017 sur le sujet.

**Un point important : la responsabilité de l'immatriculation d'un PEI reste au SDIS 35.**

## Besoins

---

Besoins de RM :

- Tester à tout moment la couverture DECI car responsabilité Président RM.
- Précision pour l'instruction des permis de construire
- Accéder aux données du réseau d'eau (fait)

Besoins CEBR :

- Accéder à l'application SINC pour la gestion courante des PEI
- Précision pour l'instruction des permis de construire
- Disposer des données + outil de gestion des mesures débit-pression (volet à la charge CEBR, faire étude technique pour lieu de stockage et modalités de gestion)

# Description de la couche de données

---

## Géométrie

Il s'agit d'une couche de points.

Système de coordonnées en RGF93 CC48.

## Dictionnaire des attributs

attribut	type	description	exemple
id_pei_rm	entier	identifiant unique RM (auto incrément numérique)	123
id_pei_sdis	texte	identifiant unique SDIS, correspondant à l'attribut hyd_num de la couche de PEI du SDIS	35238-0154
code_insee	texte	code INSEE de la commune	35238
type	texte	type du PEI cf la nomenclature	
date_pose	date	date de pose du PEI	
fabricant	texte	nom du fabricant du PEI	
num_serie	texte	numéro de série du PEI	
diam_pei	numérique	pour certains PEI (ex poteau ou bouche) diamètre intérieur du poteau	80 100 150
proprietaire	texte	Nom du propriétaire du PEI. Si inconnu, mettre la valeur 'inconnu'.	RM privés inconnu
gestionnaire	texte	Nom du gestionnaire du PEI. Si inconnu, mettre la valeur 'inconnu'.	CEBR RM / PISU / DV VDR / PISU / DPB inconnu
foncier	texte	Indique le domaine foncier de l'emplacement du PEI, en correspondance avec le propriétaire de la parcelle cadastrale (si le PEI est dans une parcelle cadastrale). Liste de valeurs. Si inconnu, mettre la valeur 'inconnu'.	public privé privé communal privé Rennes Métropole inconnu
acces	texte	Indique si l'accès au PEI est restreint ou non restreint (ex : présence d'une barrière ou d'une enceinte fermée). Si inconnu, mettre la valeur 'inconnu'.	restreint non restreint inconnu
position	texte	Donne une indication sur la qualité de positionnement du point dans la couche. 'orthophotographie' si le PEI a été placé à la main sur la base d'une orthophoto. 'récolement grande échelle' si le PEI a été placé par rapport à des données grandes	orthophotographie récolement grande échelle levé grande échelle inconnu

		échelles : RCTR ou donnée de récolement. Si inconnu, mettre la valeur 'inconnu'.	
etat	texte	Indique l'état d'utilisabilité du PEI selon une liste de valeurs correspondant à un workflow. L'information de disponibilité est fournie par le SDIS et est disponible dans une autre table.	projet attente validation sdis en service
date_mes	date	Cette date de mise en service du PEI correspond à la date du contrôle débit-pression effectué sur le terrain.	
diam_cana	numérique	pour certains PEI (ex poteau ou bouche) diamètre intérieur ou extérieur (selon les cas) de la conduite d'eau alimentant le PEI.	80 160
debit_risque	numérique	Débit nécessaire pour couvrir le risque, en m <sup>3</sup> /h	27 30 45 60
date_der_maj	date	date de dernière mise à jour de la position ou des attributs du PEI	automatique
opérateur_der_maj	texte	nom de la personne physique ayant mis à jour en dernier les informations ou la localisation du PEI	automatique

## Notes

- tous les PEI sont déclarés "en service"
- la couche des grands propriétaires fonciers a été utilisée pour déterminer les attributs 'foncier' et 'propriétaire'
  - si le propriétaire est une commune => foncier = privé communal, propriétaire = [nom de la commune], gestionnaire = inconnu, acces = inconnu. Il est effet impossible de déterminer s'il s'agit d'un PEI réellement public et accessible (ex lotissement) ou dans une enceinte à accès réglementé (ex : école).
  - si le propriétaire est Rennes Métropole => foncier = privé Rennes Métropole, propriétaire = Rennes Métropole, gestionnaire = inconnu (sauf sur VdR ou ventilation CEBR / DV), acces = inconnu
  - si le propriétaire est un bailleur social=> foncier = privé, propriétaire = [le nom du bailleur], gestionnaire = CEBR, acces = non restreint (on par du principe que la circulation est libre autour des immeubles)
  - si le propriétaire est un aménageur public => foncier = privé, propriétaire = [le nom de l'aménageur], gestionnaire = CEBR, acces = inconnu. Généralement ce sont des ZAC finies ou en cours d'aménagement.
  - si pas de parcelle = domaine non cadastré
    - o si pas d'infos en provenance du SDIS (ne doit pas arriver) => foncier = public, propriétaire = Rennes Métropole, gestionnaire = CEBR, acces = non restreint
    - o si information 'U' (public) du SDIS => foncier = public, propriétaire = Rennes Métropole, gestionnaire = CEBR, acces = inconnu
    - o si information 'R' (privé) du SDIS => foncier = privé, propriétaire = inconnu, gestionnaire = inconnu, acces = inconnu

TYPES DE PEI (Points d'eau Incendie)					
NOM	Branchement AEP	DESCRIPTION	PHOTO 1	Photo 2	Correspondance table SDIS
PI - Poteau Incendie	OUI	Aménagement Hors sol qui constitue une prise d'eau directe sur un réseau d'eau en pression pour lutter contre les incendies. Généralement le réseau de distribution d'eau Potable beaucoup plus rarement un réseau d'eau dédié à la défense contre l'incendie.			Codes 01; 05; 07
BI - Bouche Incendie	OUI	Aménagement dans le sol qui constitue une prise d'eau directe sur un réseau d'eau en pression pour lutter contre les incendies. Généralement le réseau de distribution d'eau Potable beaucoup plus rarement un réseau d'eau dédié à la défense contre l'incendie.			Code 04
Poteau Relais	OUI / NON	Aménagement Hors sol constitué d'une prise d'eau directe sur un réseau d'eau en pression servant à alimenter une Colonne sèche qui le jointe et n'étant pas elle-même en prise directe sur le dit réseau d'eau en pression. Ces aménagements ne sont généralement réalisés que dans le cas d'ouvrages sous forme de dalles ne pouvant pas accueillir les engins de secours.			Code 09
Puisards ou puisards d'aspiration	OUI	Petit réservoir enterré d'environ 2m3, alimenté par le réseau d'eau potable par la manœuvre d'une vanne d'ouverture/fermeture situé à proximité.			Code 21
PENA - Point d'Eau Naturel Aménagé	NON	Aménagement réalisés sur des surfaces naturelles telles que les rivières ou les étangs. Elles doivent comporter une plate forme d'accès viabilisée, sécurisée, signalée et validée par le SDIS			Codes 20; 28
Réservoirs Incendie à ciel ouvert	OUI	Volume d'eau artificiel avec un aménagement dans le sol à ciel ouvert, dont la capacité est variable en fonction des besoins sur le secteur à protéger. Ces aménagements sont raccordés au réseau AEP.			Code 25
	NON (ou seulement en complément)	Volume d'eau artificiel avec un aménagement dans le sol à ciel ouvert, dont la capacité est variable en fonction des besoins sur le secteur à protéger. Ces aménagements sont alimentés par des eaux pluviales, de ruissellement, ou par un bras de cours d'eau.			
Réservoirs Incendie Enterrés/Couverts	OUI	Surface d'eau artificielle aménagée dans le sol et recouverte généralement d'une dalle en béton. La capacité est variable en fonction des besoins sur le secteur à protéger. Ces aménagements sont raccordés au réseau AEP dans la majorité des cas.			Code 27
Réservoirs Incendie Aériens	OUI	Aménagement d'un contenant d'eau Hors sol. La capacité est variable en fonction des besoins sur le secteur à protéger. Ces aménagements sont raccordés au réseau AEP dans la majorité des cas.			Code 11
Réservoirs Incendie dits "souples"	OUI	Aménagement d'un contenant d'eau hors. Ce contenant est une bache fermée et donc dit "souple". La capacité est variable en fonction des besoins sur le secteur à protéger. Ces aménagements sont raccordés au réseau AEP dans la majorité des cas.			Code 26
Réserve Indéterminée		Ensemble des réserves et ou réservoirs dont les précisions en provenance du SDIS ne permettent pas l'affectation dans un des types de réservoirs décrit ci-dessus. Ces réserves seront réaffectés à un type précis dès l'acquisition des précisions suffisantes.			Codes 10